



*Communiqué de presse  
2 avril 2015*

***Calendrier scolaire : l'ANMSM salue le compromis équilibré proposé par le gouvernement pour solutionner la problématique des vacances de printemps***

**La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem a annoncé le changement du calendrier scolaire et l'avancée des vacances de printemps pour la période 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018. Une nouvelle approche que salue l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne, qui a participé à la concertation organisée par le Ministère.**

La ministre indique que les vacances de printemps seront désormais décalées d'une semaine pour réduire la période dite « inter-vacances » entre la relâche scolaire d'hiver et celle de printemps.

Le Président de l'ANMSM, Charles-Ange GINESY se réjouit de cette décision : **« La refonte fixée par le Gouvernement résulte d'une action concertée des différents ministères qui souhaitaient atteindre un compromis prenant en compte l'intérêt général. Elle permet de favoriser les apprentissages des élèves tout en intégrant les réalités de l'activité économique des territoires. Cette nouvelle orientation est une bonne nouvelle pour l'ANMSM, impliquée dans l'élaboration d'une solution depuis plusieurs années, et un soulagement pour les acteurs de la montagne pour qui le dynamisme de l'emploi en station dépend aussi de cette période des vacances de Printemps. »**

En effet, le décalage des vacances de printemps d'une semaine, depuis l'hiver 2010-2011, **a réduit de 70% la fréquentation des domaines skiables sur cette période.** Il était à craindre que cette **baisse de la fréquentation** s'amplifie et entraîne des fermetures anticipées de domaines skiables (fin mars), ce qui aurait affecté directement les emplois pour l'ensemble des professionnels présents en station (commerces, hôtels, restaurants, employés des domaines skiables, moniteurs, guides et accompagnateurs, etc.)

Parallèlement à cette évolution du calendrier scolaire, la ministre a annoncé la refonte du zonage, calqué désormais sur la nouvelle carte régionale. L'ANMSM restera attentive à l'impact de cette modification afin d'assurer l'équilibre des flux de touristes et veiller à la mise en place de potentielles mesures d'accompagnement des territoires.

**Contact presse :**

**ANMSM:** Amélie Lebreton (agence CorioLink) 06.70.60.25.30 / [amelie.lebreton@coriolink.com](mailto:amelie.lebreton@coriolink.com)